



Rencontre 19 mars 2026

COMITÉ
D'ÉCHANGES
ET DE SUIVI
Canadian Malartic



Plan de la rencontre

- Mot de bienvenue et tour de table
- Présentation – Mise à jour des opérations du complexe Canadian Malartic
- Informations sur les rejets ou les expositions de cyanure
- Présentation – Guide d'entente pour les travaux d'exploration effectués sur des propriétés privées
- Suivi des plaintes et des non-conformités
- Actions de suivi
- Varia;
 - Adoption du rapport annuel 2025
 - Rencontre du 11 juin – Visite de la mine Odyssey
 - Calendrier des rencontres 2026
- Remerciements et clôture de la rencontre

Mot de bienvenue et tour de table



Mise à jour des opérations

CES-CM - 19 mars 2026



NOS ÉTAPES POUR OPÉRER – COMPLEXE CANADIAN MALARTIC



1 |

Est-ce **sécuritaire** pour les employés?



2 |

Est-ce que le respect de l'**environnement et de la communauté** est assuré?



3 |

Une fois ces deux étapes confirmées, nous pouvons **opérer**.

SANTÉ ET SÉCURITÉ

- **Fréquences combinées 2025**
 - Mine Canadian Malartic : 0,53
 - Mine Odyssey : 1,02

RESPECT DES NORMES ENVIRONNEMENTALES

- **Qualité de l'air, bruit et eau**
 - 100 % conforme depuis, 10, 9 et 12 ans respectivement
- **Sautages**

99,8 % conforme aux normes québécoises en matière de sautage:

 - Vibration : 100 %
 - Émissions de NOx : 99,5 %
 - Suppression : 100 %
- **Nombre total d'heures d'arrêt d'équipements en 2025**
 - 7 243 heures

RESSOURCES HUMAINES

- Mine Canadian Malartic : Plus de 700 employés et 950 employés d'entrepreneurs
- Mine Odyssey : 765 employés et 540 employés d'entrepreneurs



COMPLEXE CANADIAN MALARTIC

- Lancement de la formation sur l'entente de collaboration entre le Complexe Canadian Malartic et quatre nations Anicinapek de la région

MINE CANADIAN MALARTIC

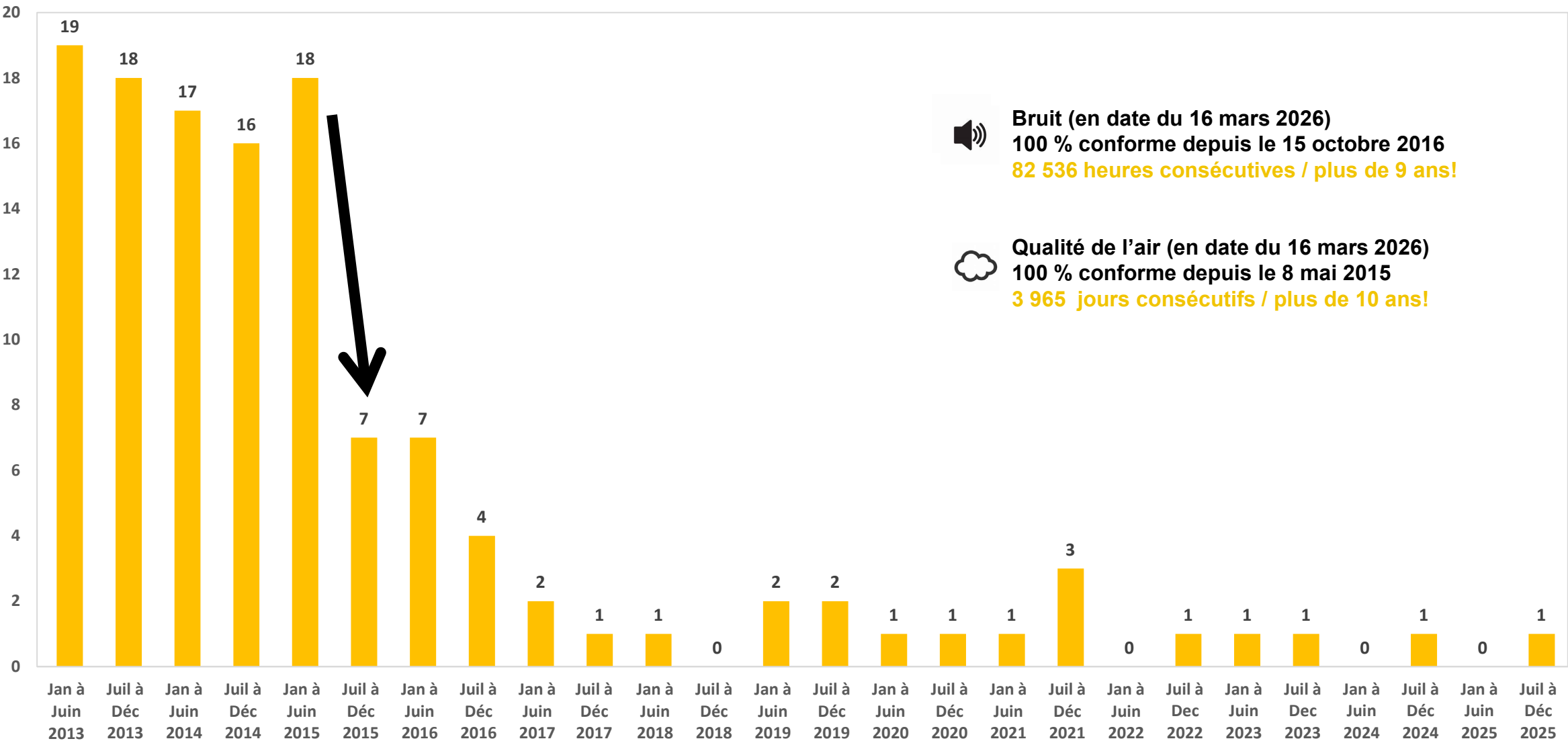
- 10 ans de conformité en matière de qualité de l'air
- Prix Bill Dennis 2025 aux équipes de la mine Canadian Malartic et du groupe d'exploration régional pour la découverte du gisement East Gouldie

MINE ODYSSEY

- Rampe principale – atteinte 1000m de profondeur
- Atteinte de la zone East Gouldie
- Poursuite du développement de la mine (développement et constructions)



PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE – NON CONFORMITÉS MINE CANADIAN MALARTIC



Vision

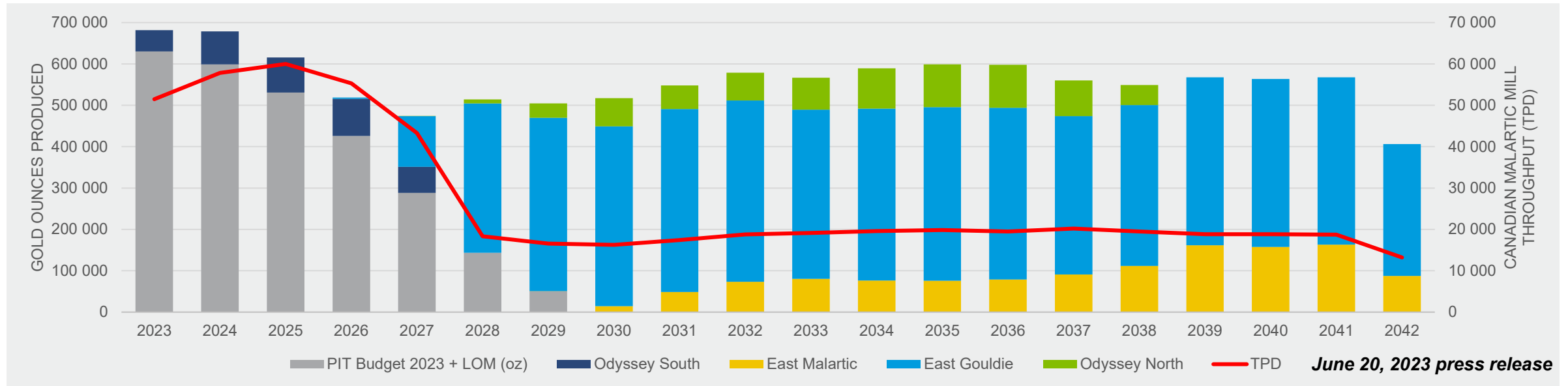
Complexe
Canadian Malartic



AGNICO EAGLE



VISION DU COMPLEXE CANADIAN MALARTIC – 1M OZ PAR ANNÉE



Projets	Onces payables par année, moyenne (k oz)
Odyssey *puits #1	550
Marban	?
Odyssey *puits #2	?
Wasamac	?
Autres projets ?	?
TOTAL	+/- 1M oz

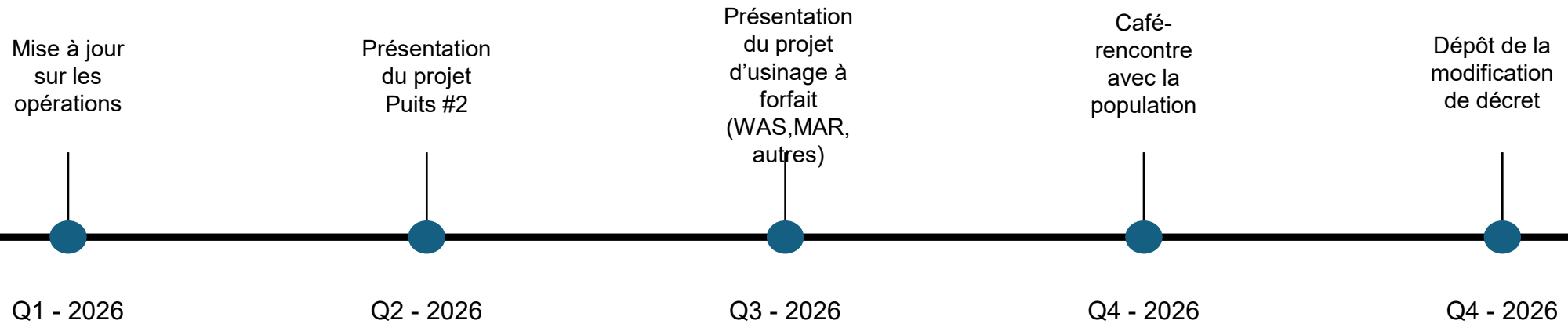
PROJETS À VENIR

L'objectif est d'optimiser les installations du complexe Canadian Malartic afin de poursuivre notre vision vers la production d'un million d'onces d'or par année.

- Capacité de traitement à l'usine de 40 kt/j pour de nouveaux projets à partir de 2030.

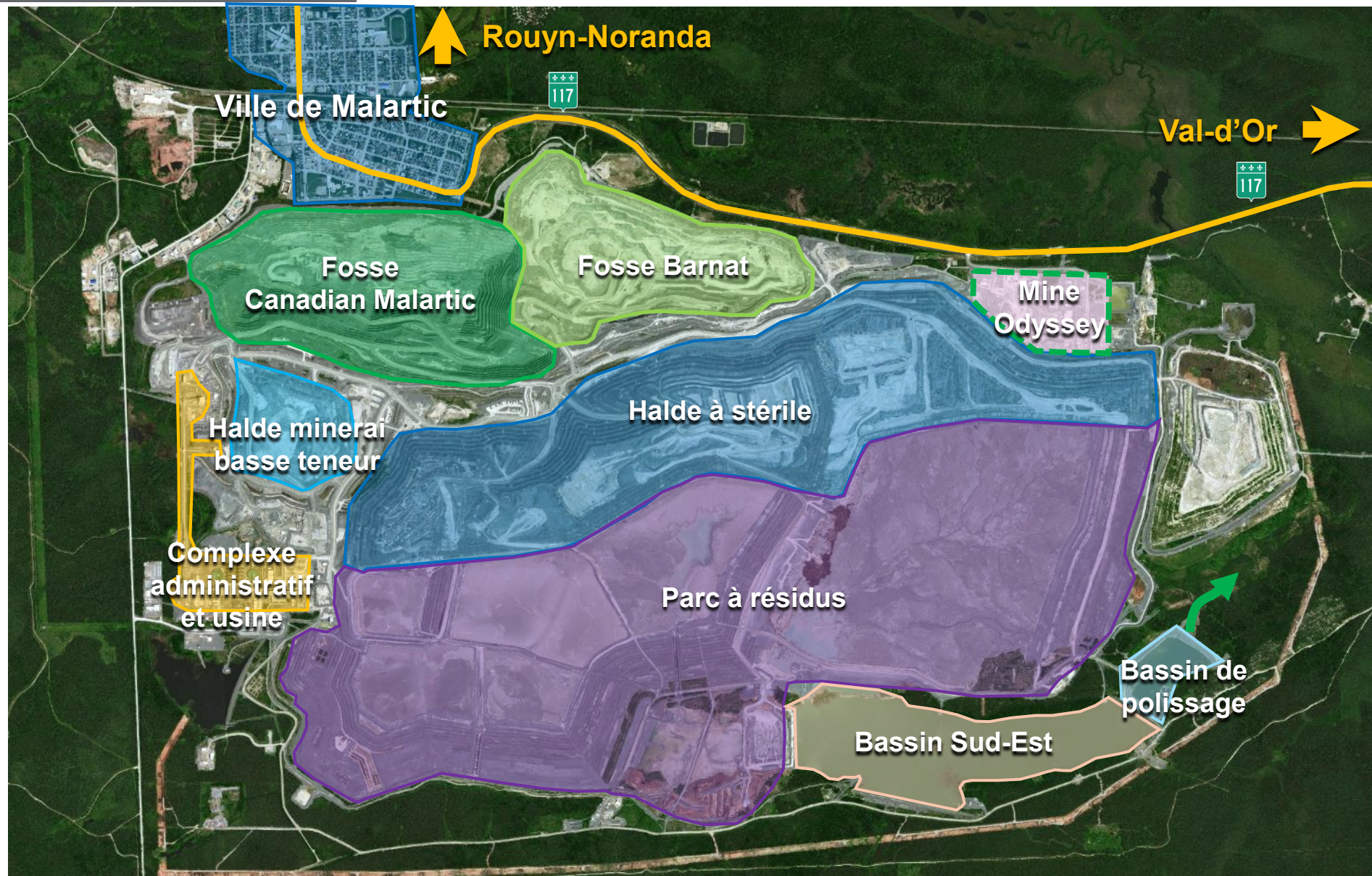
Grands jalons à venir :

- Modification de décret
 - Usinage à forfait Goldex – En cours
 - Puits #2 à Odyssey
 - Usinage à forfait de minerai (Wasamac, Marban et autres)

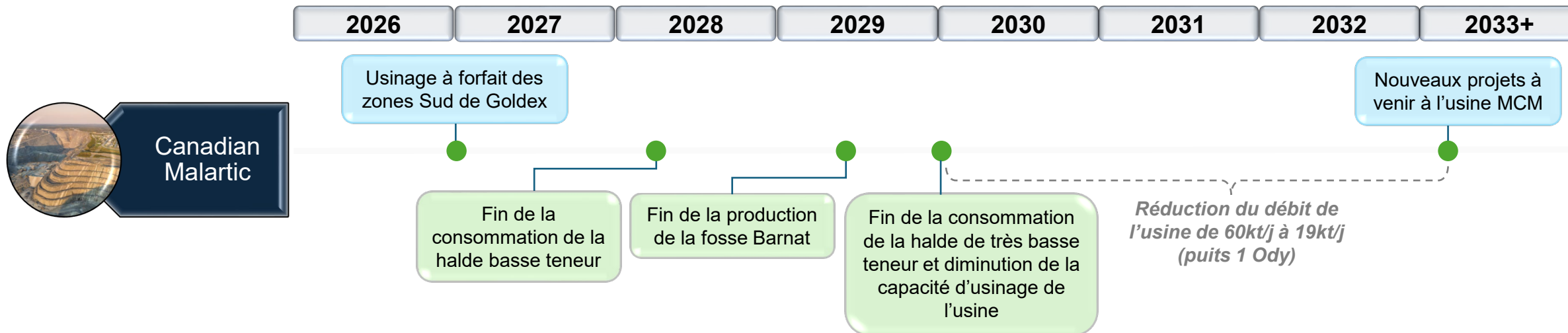


Mine Canadian Malartic





PORTRAIT MINE CANADIAN MALARTIC



L'usine fonctionnera à pleine capacité jusqu'à la fin de 2029 grâce aux haldes de basse et très basse teneur déjà présentes sur le site.

➤ *Capacité disponible de 40 kt/j pour des projets futurs à partir de 2030*

Profil de production décroissant causé par l'approfondissement de la fosse Barnat – moins de matériel à haute teneur provenant de la fosse, alimentation de moindre teneur provenant des haldes (stockpile).

Récupération de minerai supérieur au modèle de 2025, ce qui a permis de dépasser les objectifs budgétés et de repousser la réduction de capacité de l'usine d'un an.

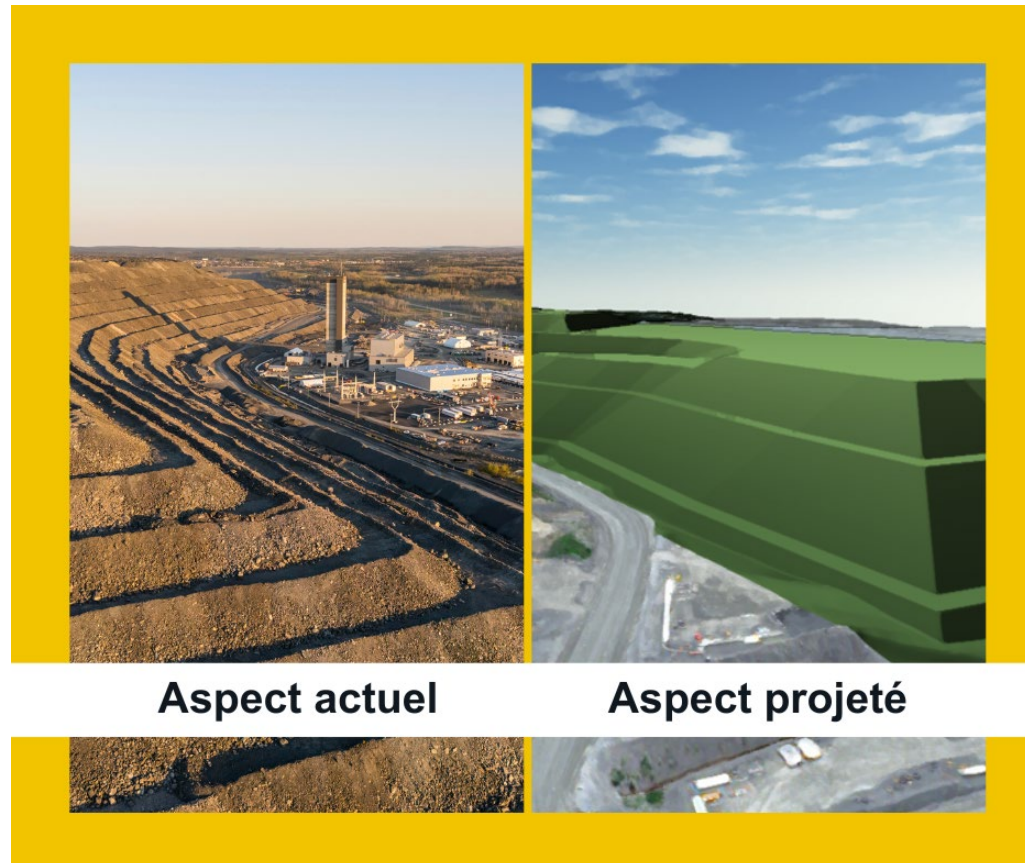
La déposition de résidus miniers se poursuit dans la fosse CM



REPROFILAGE DES HALDES À STÉRILES

Début des travaux de reprofilage des haldes à stériles – Mars 2026

- Travaux effectués par nos équipes avec les équipements utilisés pour l'opération

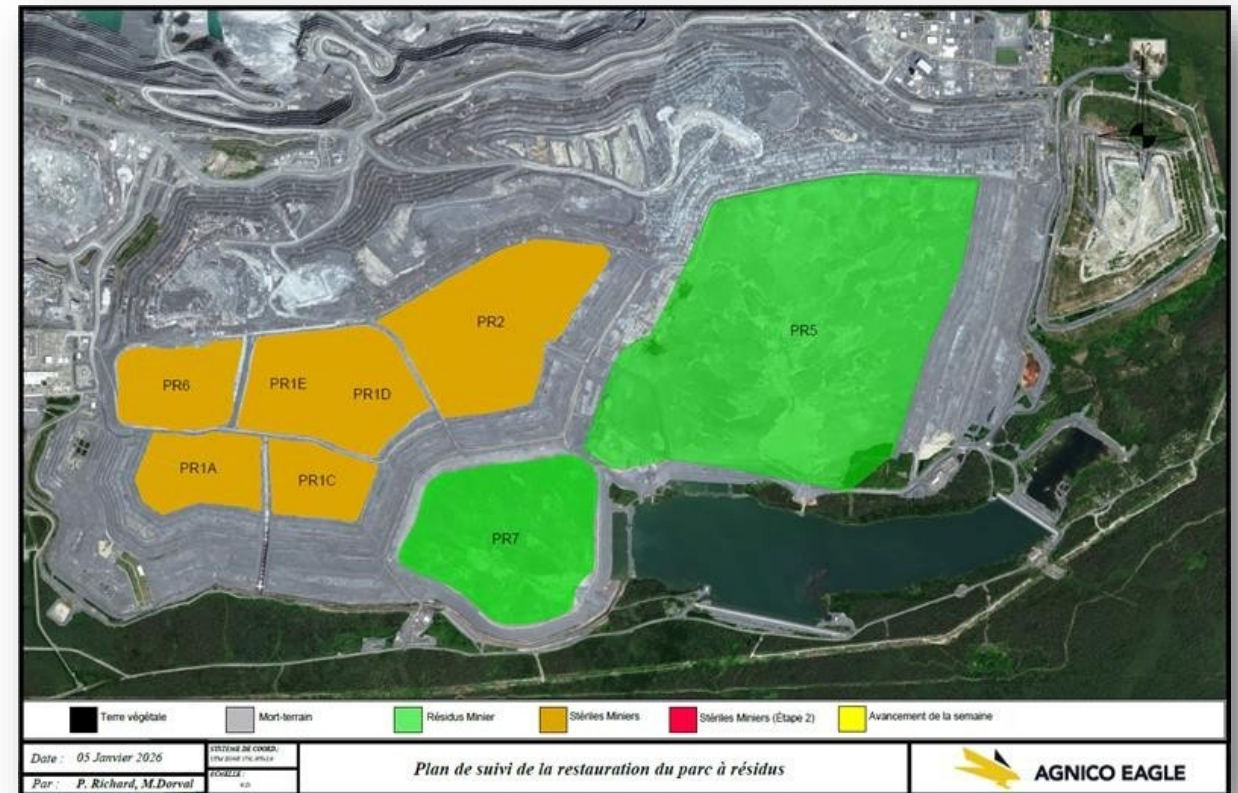


RESTAURATION PROGRESSIVE



AGNICO EAGLE

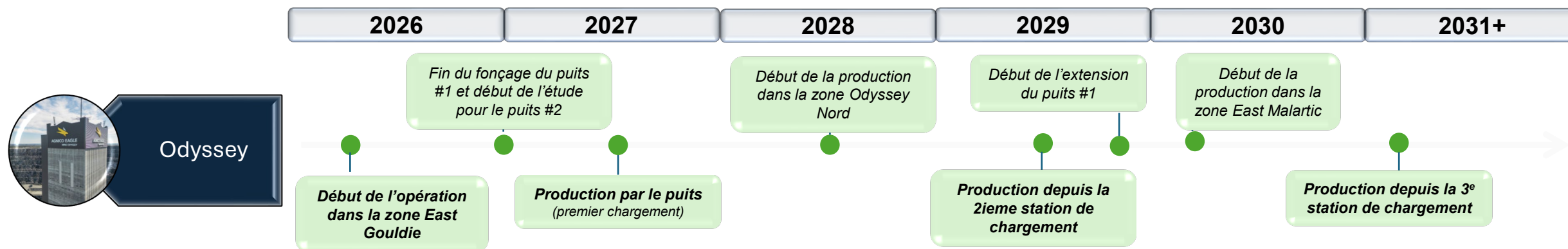
- Poursuite de la déposition de stériles sur les cellules du parc à résidus.



Mine Odyssey



PORTRAIT MINE ODYSSEY



Odyssey Sud : Production stable à **3 500 t/j** en 2026

East Gouldie : Démarrage de la production par la rampe prévue en mars, augmentation de la production par la mise en service du puits en juin 2027

Augmentation des besoins en développement en lien avec l'augmentation de la production à venir (2026: 23 000 mètres → 2029: 37 000 mètres)

Plusieurs chemins critiques, incluant des infrastructures complexes doivent être synchronisés pour atteindre l'étape clé du démarrage de la production par le puits en 2027

La priorité demeure l'implantation de technologies afin d'être agile et efficace avant d'atteindre la pleine production de 19 000 tonnes par jour

Stratégie d'exploration renforcée avec plus de 20 foreuses actives sur le site pour accroître la confiance envers les ressources existantes et explorer des corridors connus et de nouvelles zones

Puits #2 : Évaluation économique préliminaire (EEP) prévue pour la fin de 2026



CONSTRUCTION DE SURFACE – NIVEAU D'AVANCEMENT

- A. Portail de la rampe de service
- B. Usine de remblai en pâte
- C. Bâtiments administratifs et sécherie principale actuelle
- D. Chevalement
- E. Bâtiment des treuils
- F. Atelier d'entretien mécanique
- G. Complexe opérationnel



MINE SOUTERRAINE

La rampe principale a atteint une profondeur de **1,112 mètres**

Mise en service du garage et des installations au niveau 54

Mise en opération du treuil de service et de la station de chargement du niveau 64

Le puits a atteint une profondeur de **1 466 mètres**, soit la deuxième station de chargement

Construction de **14 sous-stations électriques**

En 2025, plus de **228 kilomètres** de forages aux diamants ont été réalisés



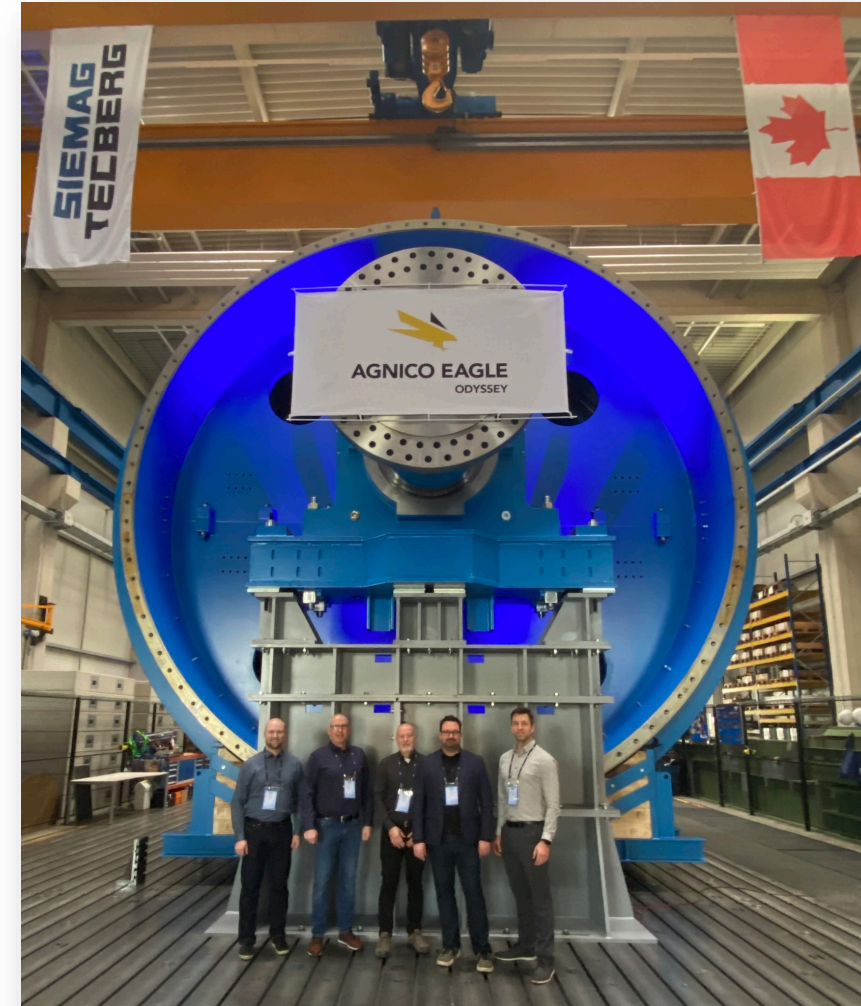
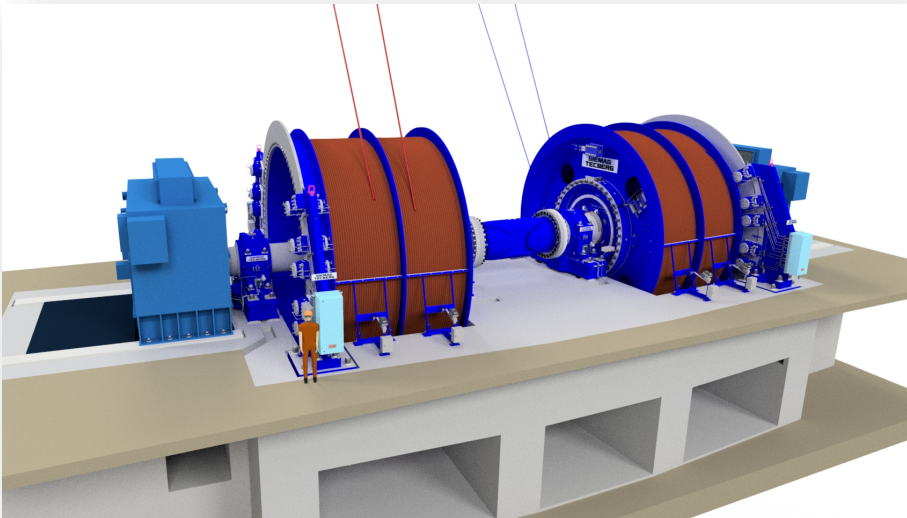
BÂTIMENT DES TREUILS

Bâtiment maintenant fermé et chauffé

- Emphase mise sur les installations électriques et mécaniques

Treuil de production – 2027

- Le plus gros treuil au monde



NOTRE PRÉSENCE DANS LE MILIEU



Guignolée des médias



Collecte de denrées



Lancement de la période de compensation



Ma fête de l'Artic



9e édition de J'adopte un arbre

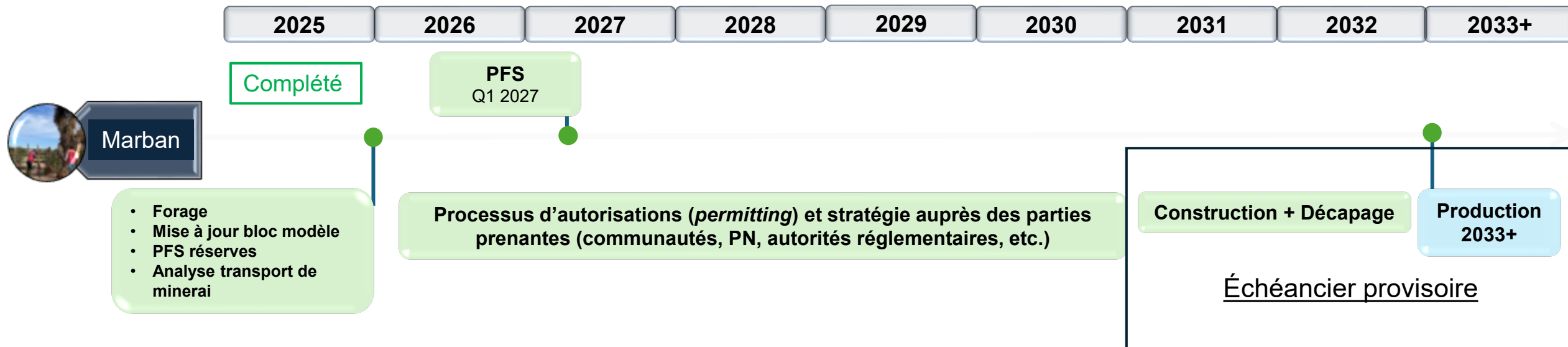
Projets

Complexe
Canadian Malartic



AGNICO EAGLE





En 2025

- Campagne de forage au diamant menée par l'équipe d'exploration sur la propriété adjacente (Callaghan)
- Revue du modèle et mise à jour de fin d'année 2025
- Analyse du transport de minéral
 - Camion 793 de MCM, passage à niveau (CN, Route 117)
- Conception préliminaire du site minier basée sur les concepts de fosse préliminaire
 - Travaux géotechniques en cours Q1 2026



PROJET WASAMAC

- 3,200 tpj usiné à la mine Canadian Malartic
- Remblayage des chantiers avec une usine de ciment en surface
- Aucun parc à résidus sur le site
- Matériel non générateur acide
- Absence de haldes de stériles à la fin de vie de la mine
- Site similaire à la mine Lapa

Le site de Wasamac a été optimisé afin de réduire les impacts sur les terres humides et l'habitat du poisson.



ORE Total : 15.7 Mt
Gold Grade: 2.78 AUg/t
1.27Moz - payable

Gestion du cyanure



Plan de la présentation

- Code du cyanure et principes
- Catégories de classification
- Parcours du minerai
- Schéma du procédé
- Présentation des événements
- Localisation des événements dans le procédé

- **Le complexe Canadian Malartic a obtenu sa certification au Code international du cyanure en juin 2021**
- **L'adhésion au Code du cyanure est un programme volontaire, destiné à assurer une gestion responsable et transparente et couvre tout le cycle de vie du cyanure**
- **Le Code repose sur 7 grands principes :**
 - 1. Production responsable**
 - 2. Transport sécuritaire**
 - 3. Stockage et manipulation**
 - 4. Opérations contrôlées et réduction des risques**
 - 5. Gestion des installations**
 - 6. Formation, la sécurité et intervention d'urgence**
 - 7. Transparence, audits et implication des parties prenantes**

- **3 évènements pour la période d'avril 2025 à mars 2026**
- **5 catégories de classification**
 - a) Incidents d'exposition au cyanure résultant en une hospitalisation, voire un décès
 - b) Incidents où des rejets à l'extérieur ou à l'intérieur du site de la mine ont exigé une intervention ou des mesures d'atténuation
 - c) Incidents où un rejet à l'extérieur ou à l'intérieur du site de la mine cause des effets nocifs significatifs sur la santé ou l'environnement
 - d) Incidents où un rejet à l'extérieur ou à l'intérieur du site de la mine a nécessité l'établissement d'un rapport en vertu des réglementations applicables (Ex : rapport à la CNESST, au gouvernement provincial et/ou fédéral, etc.)
 - e) Rejets qui ont provoqué le dépassement des limites applicables environnementales et de santé pour le cyanure

Aucun évènement a nécessité un rapport au code international du cyanure

- 1 Extraction du minerai de la fosse Barnat ainsi que de la mine Odyssey
- 2 Concassage primaire du minerai
- 3 Concassage secondaire du minerai
- 4 Alimentation d'appoint au cheminement du minerai
- 5 Acheminement du minerai à la zone d'entreposage
- 6 Entreposage du minerai
- 7 Broyage du minerai
- 8 Procédé de lixiviation
- 9 Procédé d'extraction de l'or
- 10 Coulée d'or
- 11 Démoulage et nettoyage du lingot

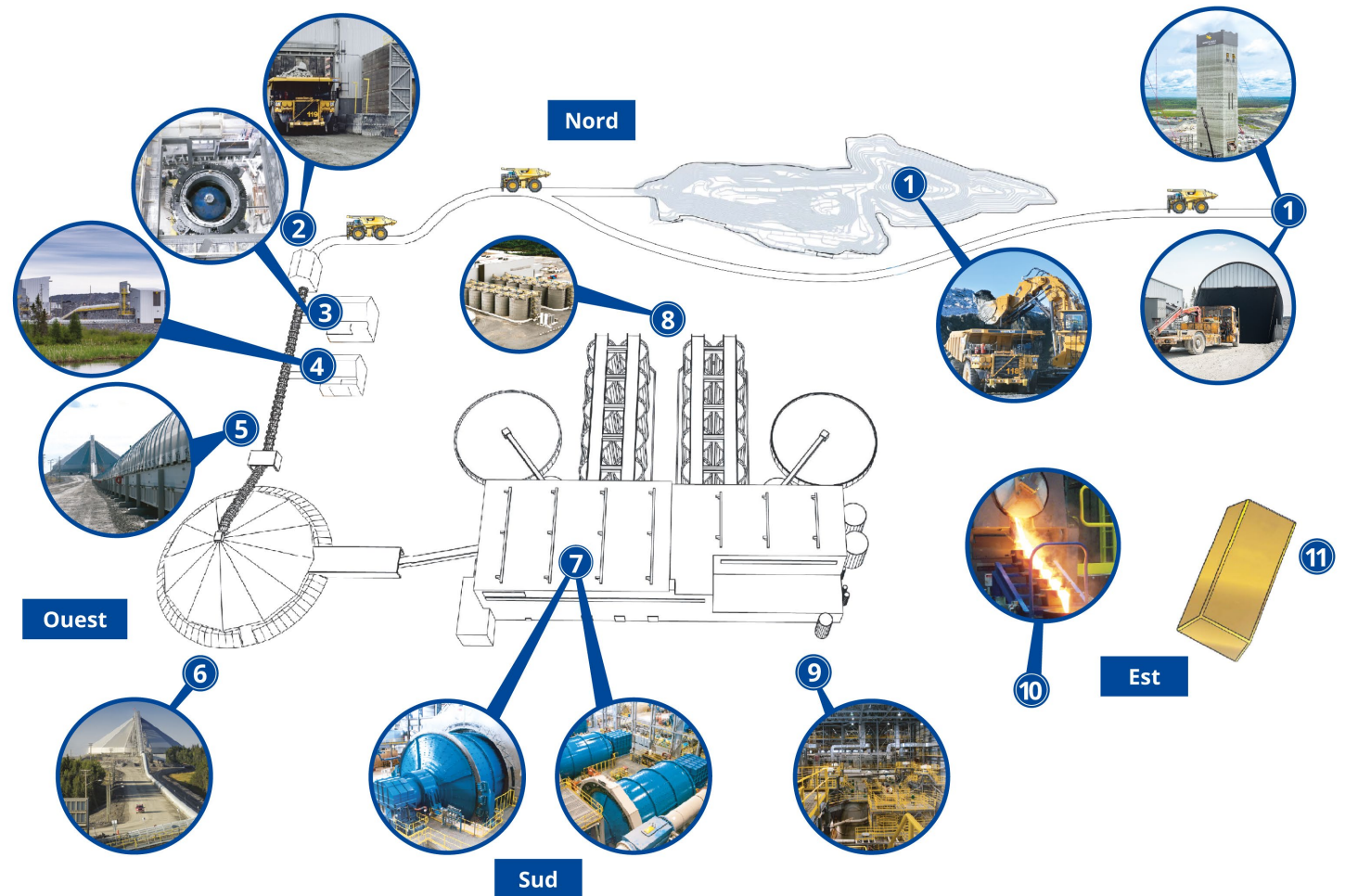
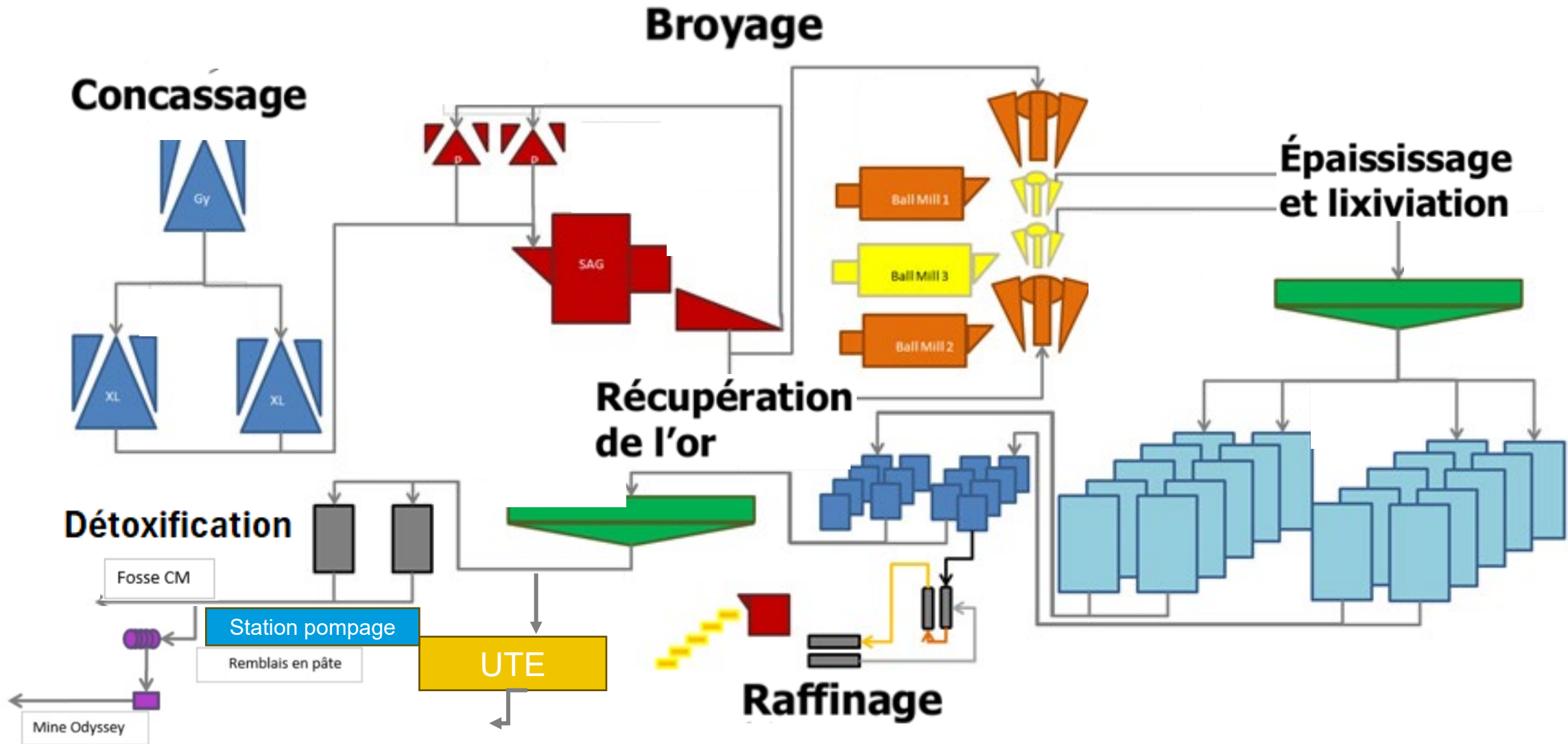


SCHÉMA SIMPLIFIÉ DU PROCÉDÉ



INFORMATIONS SUR LES REJETS OU LES EXPOSITIONS DE CYANURE

AVRIL 2025 À MARS 2026

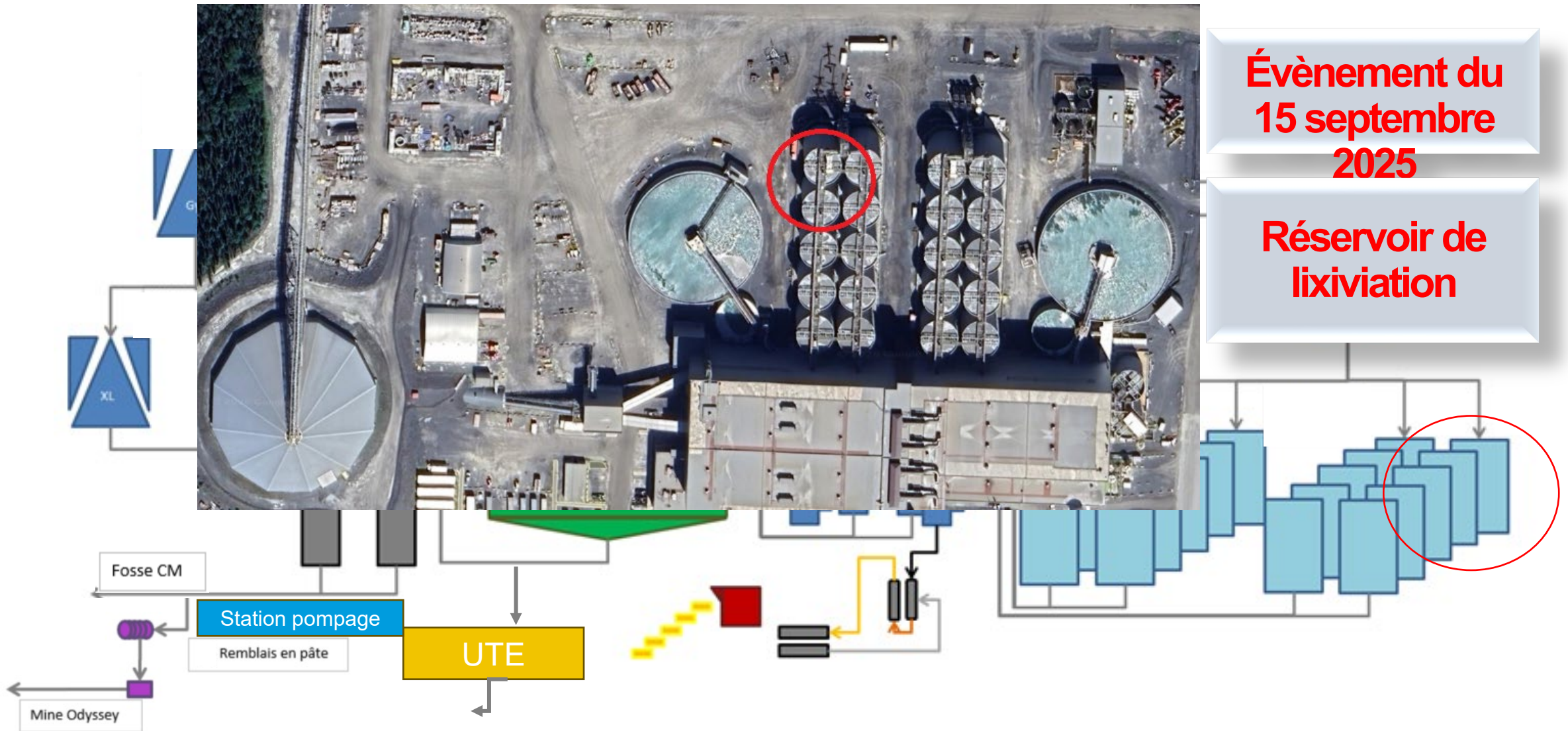
Catégorie	Nombre d'incidents / rejets	Description de l'évènement	Intervention / mesure d'atténuation
a) Incidents d'exposition au cyanure résultant en une hospitalisation, voire un décès	0	N/A	N/A
b) Incidents où des rejets à l'extérieur ou à l'intérieur du site de la mine ont exigé une intervention ou des mesures d'atténuation	3	15 septembre 2025 Déversement de pulpe à l'extérieur du bassin de confinement des réservoirs de lixiviation dû à un trou dans le haut d'un des réservoirs. <u>30 litres de pulpe</u>	• Arrêt du pompage pour contrôler la fuite. • Installation d'une pompe pour baisser le niveau du réservoir et procéder à la réparation. • Récupération des sols contaminés.
		6 novembre 2025 Une valve sur la conduite d'eau de recirculation #821 de l'usine de traitement des eaux était brisée ce qui a causé un déversement d'eau de recirculation. <u>5 m³ d'eau de recirculation</u>	• Procéder à la réparation. • Récupération des sols contaminés.
		21 décembre 2025 Le bris d'un coude sur la ligne d'alimentation en pulpe de l'usine de remblai a causé un déversement de pulpe détoxifiée. <u>7 m³ de pulpe détoxifiée</u>	• Un muret de neige et de gravier a été érigé afin de limiter l'étendue du déversement. • Récupération des sols contaminés.

INFORMATIONS SUR LES REJETS OU LES EXPOSITIONS DE CYANURE

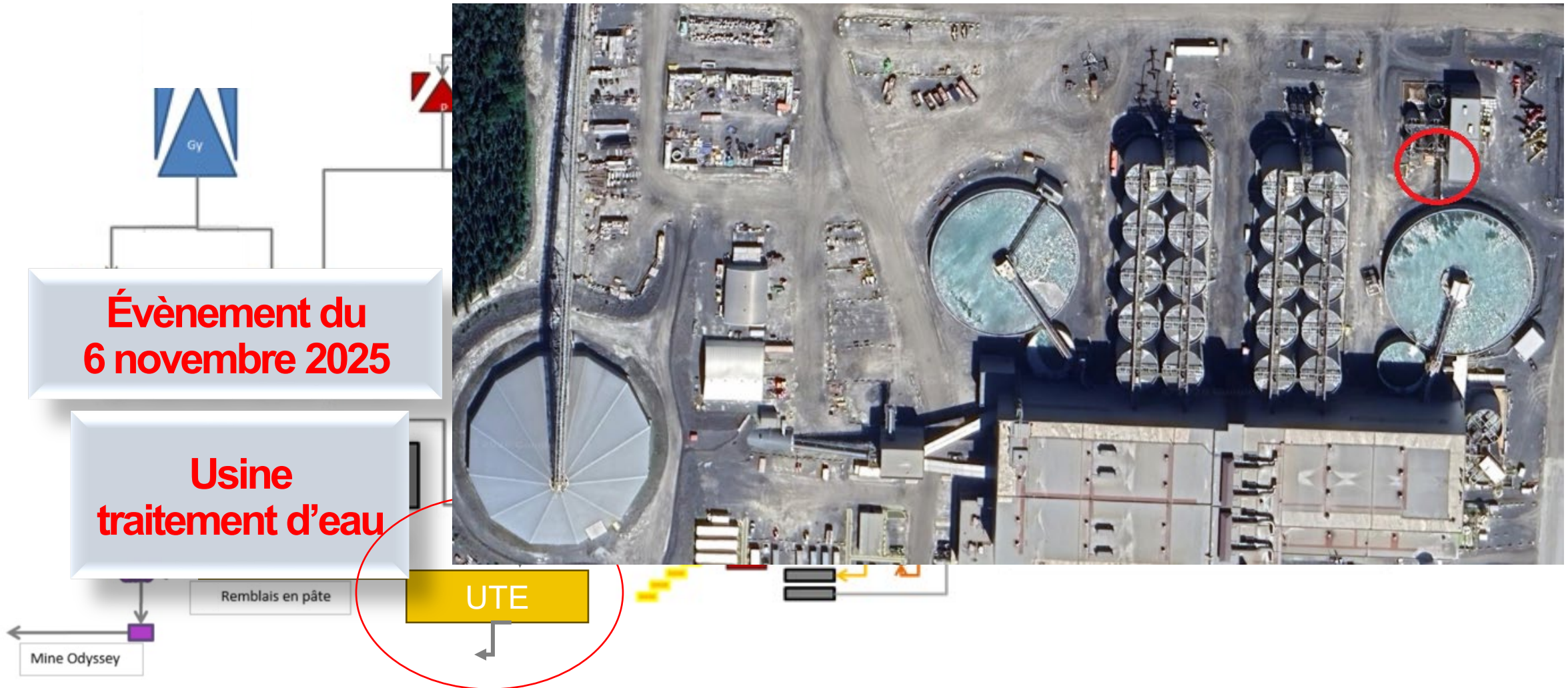
AVRIL 2025 À MARS 2026

Catégorie	Nombre d'incidents / rejets	Description de l'évènement	Intervention / mesure d'atténuation
c) Incidents où un rejet à l'extérieur ou à l'intérieur du site de la mine cause des effets nocifs significatifs sur la santé ou l'environnement	0	N/A	N/A
d) Incidents où un rejet à l'extérieur ou à l'intérieur du site de la mine a nécessité l'établissement d'un rapport en vertu des réglementations applicables (Exemple : rapport à la CNESST, au gouvernement provincial et/ou fédéral, etc.)	0	N/A	N/A
e) Rejets qui ont provoqué le dépassement des limites applicables environnementales et de santé pour le cyanure	0	N/A	N/A

1ER ÉVÈNEMENT EN SCHÉMA



2E ÉVÈNEMENT EN SCHÉMA



3E ÉVÈNEMENT EN SCHÉMA

**Évènement du
21 décembre 2025**



Station pompe

Remblais en pâte

**Station
de pompage**

Fosse CM

Mine Odyssey

- **Première audit de certification au Code de cyanure – juin 2021**
- **Obtenue la recertification au Code de cyanure – juin 2025**
- **Début du processus de recertification au Code de cyanure – 2027**

Guide d'entente

Exploration Régionale



Minière O3

- Acquisition de Minière O3 en mars 2025 par Agnico Eagle
- Guide d'entente de travaux d'exploration de Minière O3 en application depuis 2023

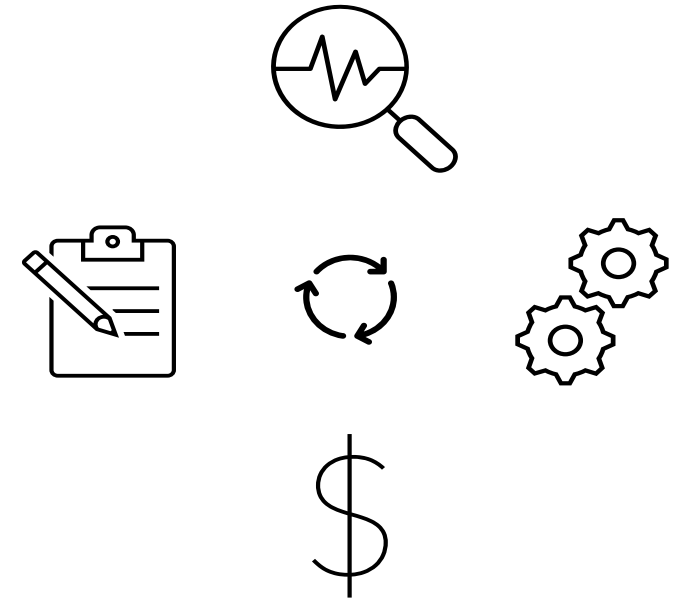
Agnico Eagle

- Lors de l'acquisition de Minière O3, Agnico Eagle a affirmé que ses engagements envers le guide existant seraient maintenus
- La fréquence des travaux d'exploration sur terrain privé en Abitibi-Témiscamingue est en hausse
- Seul le projet Wasamac possède un guide (2023)



Comment le guide régional à été développé ?

- Analyse des guides de Wasamac et de Minière O3
 - Contenu très similaire et inspiré du guide de Minière O3
- Uniformation régionale des types de travaux compensables, des taux, des procédures administratives, etc.)
 - Les taux ont été définis de manière à garantir que les compensations prévues dans le guide régional ne soient pas inférieures à celles des guides de Minière O3 et de Wasamac.





Les objectifs du guide

- ✓ Informer les propriétaires du processus d'entente
- ✓ Favoriser une approche transparente et respectueuse sur l'ensemble du territoire
- ✓ Assurer une compensation équitable pour les travaux réalisés sur les propriétés privées

A noter

- ❖ Le guide de Minière O3 n'est plus en vigueur
- ❖ Le guide de Wasamac sera maintenu pour une période indéterminée, mais une intégration éventuelle au guide régional est envisagée

Le respect des communautés d'accueil et de l'environnement où Agnico Eagle exerce ses activités fait partie de ses valeurs fondamentales.

Agnico Eagle travaille continuellement afin d'améliorer ses pratiques dans le but de maintenir des relations harmonieuses et durables avec ses communautés d'accueil. Pour maintenir cette relation, Agnico Eagle s'engage à mener ses activités de façon responsable en atténuant les impacts de ses opérations et à entretenir des échanges ouverts et transparents avec les parties prenantes.



Objectif du guide d'entente

Établir des lignes directrices en vue d'informer les propriétaires des activités d'exploration envisagées par Agnico Eagle sur leur propriété, et de parvenir à un accord sur des termes et conditions harmonisés et équitables.

Portée du guide d'entente

Ce guide s'applique uniquement aux personnes physiques propriétaires de lots privés situés au Québec, sur lesquels se trouve une résidence principale, une résidence secondaire ou une terre non aménagée.

Mise en place d'une entente

À la suite de la rencontre préliminaire entre Agnico Eagle et un propriétaire visé, une entente personnalisée est mise en place afin de circonscrire la nature des travaux prévus, les accès autorisés, les modalités de remise en état des lieux, les compensations prévues ainsi que la période estimée d'exécution des travaux. À la fin des travaux, le propriétaire devra signer une confirmation attestant que le montant total de la compensation a été reçu et qu'il se déclare satisfait de la remise en état, le cas échéant.

Rencontre préliminaire

Avant de débiter tout type de travaux d'exploration, Agnico Eagle doit prendre contact avec les propriétaires concernés afin de présenter l'entreprise, les informer des travaux envisagés sur leurs propriétés privées et des compensations associées, et répondre à leurs questions.

Les travaux peuvent inclure, mais sans s'y limiter :

- de la reconnaissance des sites;
- de la prospection;
- des levés de sol;
- du décapage;
- du forage; et
- des travaux géophysiques au sol.

Des explications plus détaillées sur les différents travaux d'exploration sont présentées à l'Annexe A de ce guide.

Les travaux susceptibles d'avoir un impact feront l'objet d'une compensation monétaire calculée conformément au tableau ci-dessous. La moitié de la compensation totale prévue sera versée au propriétaire avant le début des travaux et le solde de la compensation totale, réajustée en fonction des travaux réalisés, lui sera versé à la fin des travaux.

Types de travaux	Unité	Dimension	Montant versé par unité
Aménagement d'un nouveau sentier	Mètre linéaire (GPS)	6 m de largeur	1,05 \$
Sentier existant nécessitant du débroussaillage	Mètre linéaire (GPS)	6 m de largeur	0,55 \$
Aménagement d'un site de forage	Site	30 m x 30 m	310,00 \$
Aménagement d'un site de pompage	Site	10 m x 10 m	155,00 \$
Coupe de ligne	Mètre linéaire (GPS)	De 1 à 1,5 m de largeur	0,60 \$
Tranchée, décapage et rainurage	Mètre²	-	5,75 \$
Passage simple incluant prospection	An	-	235,00 \$
Circulation (véhicules lourds/foreuses)	Mois	-	290,00 \$



Pour nous joindre

Bureau régional
819 759-3700, poste 4105003

Complexe Canadian Malartic
819 757-2225, poste 3425
communautaires@agnicoeagle.com

Complexe minier LaRonde
819 759-3700, poste 4105005
relations.laronde@agnicoeagle.com

Complexe minier Goldex
819 874-7822, poste 4103224
relations.goldex@agnicoeagle.com



Annexe A

Description des types de travaux



Prospection :
La prospection consiste en la recherche de roche (affleurements et blocs) sur un titre minier. C'est une action simple qui consiste au passage d'employés équipés de leur sac à dos et de quelques outils (masse, ciseau, pioche, pelle, etc.) qui leur serviront à récupérer des morceaux de roche, prendre en note ce qu'ils observent sur le terrain et envoyer lesdits morceaux (échantillons) au laboratoire. L'analyse en laboratoire nous permet de connaître la composition minérale des échantillons en question.

Décapage (incluant tranchées) :
Un décapage implique de la machinerie qui permet d'enlever le couvert végétal sur une partie de terrain donné dans le but de mettre à jour le roc pour faire une description détaillée de ce qui s'y trouve et aider à la compréhension du secteur. De nos jours, les drones sont souvent utilisés pour prendre des photos détaillées du décapage.

Rainurage :
Le rainurage se déroule habituellement une fois le décapage terminé ou sur des sections d'affleurement relativement planes et naturellement à découvert. Les rainures ont une largeur moyenne de 3 à 5 cm et une profondeur moyenne de 10 cm afin d'obtenir de la roche fraîche. Elles sont scellées à l'aide d'une scie à béton et selon un patron prédéterminé pour récupérer des échantillons et les faire analyser en laboratoire.

Forage :
À l'aide d'une foreuse, un trou est réalisé dans le socle rocheux pour voir ce qui s'y trouve. La carotte de forage est ce qui est récupérée, soit un cylindre de 4 à 6,5 cm de diamètre de roche qui nous donne plusieurs informations concernant le roc non accessible à partir de la surface. Des échantillons y seront éventuellement prélevés et envoyés au laboratoire pour en connaître la composition minérale.

Arpenage :
Les instruments d'arpenage sont utilisés dans le but de géolocaliser des éléments avec précision sur le terrain. Les techniciens vont effectuer la prise de mesures d'éléments comme les collets de forage, certains bâtiments ou autres. Ces mesures seront par la suite transposées sur une carte du secteur.

Levé géophysique :
Un levé géophysique est une analyse des différentes propriétés physiques des minéraux contenus dans le sol. Il peut se faire dans le ciel à l'aide d'un avion, d'un hélicoptère ou d'un drone, au sol ou dans un trou de forage. Il permet de déterminer si le sol contient des minéraux conducteurs, résistifs ou magnétiques.

Levé géochimique :
Les levés géochimiques sont assez diversifiés. Ils consistent à la prise d'échantillons de sol, de végétation, de fond de ruisseau ou de fond de lac. Ces échantillons seront ensuite analysés pour nous renseigner sur leur composition chimique qui indirectement donnent des indications sur le socle rocheux sous-jacent.

Coupe de ligne :
La coupe de ligne consiste en une coupe grossière des arbres et arbustes, si nécessaire, à l'aide d'une scie mécanique sur moins de 1 m de largeur. Elle suit une grille prédéfinie afin de permettre la circulation avec des instruments de géophysique et la réalisation d'un levé géophysique au sol.

Aménagement d'un nouveau sentier :
Aménager un nouveau sentier pour la mobilisation du matériel de forage consiste en la coupe d'arbres et d'arbustes, si nécessaire, sur un maximum de 6 mètres de largeur. Généralement, une pelle mécanique munie d'une tête multifonctionnelle sera utilisée pour la coupe et le débroussaillage.

Aménagement d'un site de forage :
Comme pour l'aménagement d'un nouveau sentier, du débroussaillage et de la coupe d'arbres et d'arbustes seront réalisés, si nécessaire, sur des dimensions de 30 mètres par 30 mètres pour y accueillir le matériel de forage.

Aménagement d'un site de pompage :
Comme pour l'aménagement d'un site de forage, du débroussaillage et de la coupe d'arbres et d'arbustes seront réalisés, si nécessaire, sur des dimensions de 10 mètres par 10 mètres pour y accueillir le matériel de site de pompage.

Circulation (véhicules lourds/foreuses) :
Tout passage ou toute circulation de véhicules lourds, tels que des tracteurs (ex. : D6), une foreuse, une pelle mécanique, etc.



Merci !

Symbole boursier :
NYSE et TSX : AEM

Relations avec les investisseurs :
416 847-8665
info@agnicoeagle.com

agnicoeagle.com



Suivi des plaintes et des non-conformités



LISTE DES PLAINTES					
Titre	Catégories de sujets	Localisation	Date de l'évènement	Informations	Statut
*Aucune plainte depuis la rencontre du 3 décembre 2025					

LISTE DES NON-CONFORMITÉS					
Titre	Catégories de sujets	Localisation	Date de l'évènement	Informations	Statut
*Aucune non-conformité depuis la rencontre du 3 décembre 2025					

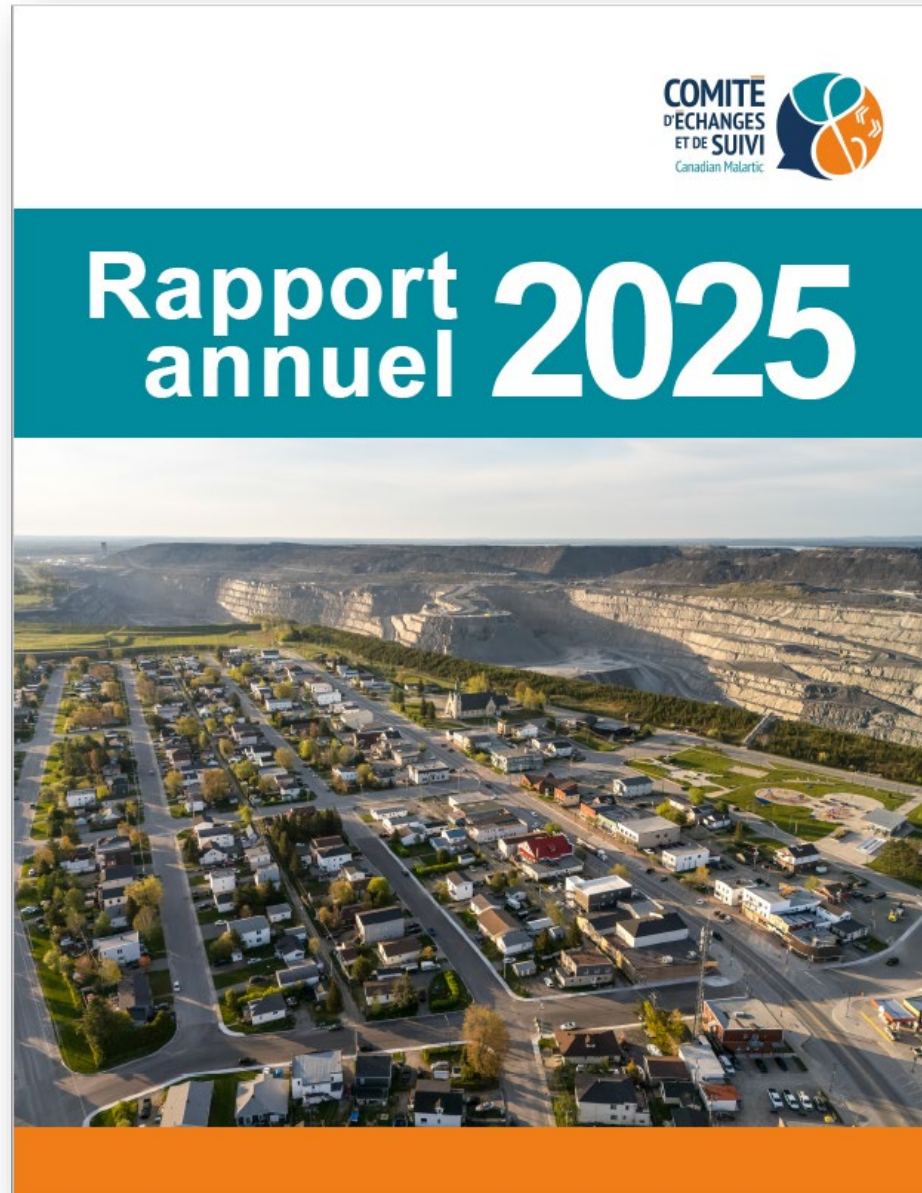
LISTE DES PLAINTES					
Titre	Catégories de sujets	Localisation	Date de l'évènement	Informations	Statut
Bris de pare-brise secteur de la mine Canadian Malartic	Sécurité routière	Secteur 5	4 mars 2026	- Plaignant a reçu une roche dans son pare-brise près de l'entrée du site de la mine Canadian Malartic. - Visionnement des caméras de surveillance à l'entrée du site. Impossible d'observer l'incident et d'identifier la provenance de la roche	Fermée 12 mars 2026

LISTE DES NON-CONFORMITÉS					
Titre	Catégories de sujets	Localisation	Date de l'évènement	Actions de suivi	Statut
*Aucune non-conformité depuis la rencontre du 3 décembre 2025					

Action de suivi et varia

- Adoption du rapport annuel 2025
- Projet de traitement du minerai de la mine Goldex à forfait
- Rencontre du 11 juin – Visite de la mine Odyssey
 - Modification de décret puits #2
- Calendrier des rencontres 2026

Adoption du rapport annuel 2025



Rencontre du 11 juin

Visite de la mine

Odyssey



Calendrier d'activités 2026

Calendrier 2026	Principaux thèmes
17 septembre	Constats SCSE / Sondage Voconiq
19 novembre	Sujets à déterminer



Merci !

**COMITÉ
D'ÉCHANGES
ET DE SUIVI**
Canadian Malartic

